

du 11/12/2020 à 14H30

avec Mr GUILLON

Le directeur a souhaité aborder plusieurs points d'actualité :

**- point sur la crise sanitaire :**

Il n'y a pas d'agent malade, ni cas contact à ce jour.

Le directeur remercie les agents et les chefs de service du respect des mesures sanitaires.

Le directeur a demandé aux chefs de service de faire attention à leurs collaborateurs en réalisant des réunions en audio ou en visio, et en ayant des contacts bilatéraux avec eux régulièrement.

Il sait que cela se pratique couramment, mais leur rappelle régulièrement.

**- point sur l'exercice emploi 2021 :**

C'est un sujet majeur qui fera l'objet d'un CTL au niveau local après le CTR.

Monsieur GUILLON nous a dit que l'exercice avait été compliqué pour lui.

La contribution reste fixée à 3 emplois pour la Dircofi Sud-Ouest.

Le directeur a apporté une modification après que les documents aient été envoyés aux organisations syndicales. La DG a pris en compte cette modification. Au lieu de supprimer 2 A et 1 B, il supprimera 2 A et 1 C.

Les 2 A supprimés seront un poste de vérificateur à Bayonne (BV8), et un poste de vérificateur à Limoges (BV11).

Ces suppressions seront effectives dès 2021 et seront financées par mutation, promotion, ou départs en retraite. Un surnombre temporaire sera possible.

L'agent C sera supprimé à la direction pour éviter que seules brigades fassent un effort. Là aussi, un surnombre temporaire sera possible.

Le CTL « emplois » est envisagé le 8 janvier avec une 2ème convocation le 18 janvier.

Ce CTL ne portera que sur les suppressions d'emplois pour favoriser dialogue social.

Les thèmes « métiers » feront l'objet d'un CTL « métiers » ultérieur.

En réponse à la question portant sur la raison du choix de Bayonne et Limoges alors qu'il y aura des départs dans d'autres brigades, et pourquoi prendre le risque d'un surnombre, le directeur confirme l'existence de départs en retraite dans d'autres brigades, notamment Angoulême, Périgueux et Niort.

Mais ajoute qu'il a déjà supprimé un poste à Angoulême et à Périgueux. S'il en supprimait encore un, l'effectif de vérificateurs tomberait à 5, ce qu'il n'envisage pas, à cause des problèmes que cela pourrait poser.

Il a choisi les brigades de Bayonne et Limoges car elles rencontrent des problèmes liés au tissu fiscal, donc à la programmation.

Le directeur précise que les organisations syndicales ont le même niveau d'information que les chefs de service qu'il a réunis ce matin.

### **- point sur l'actualité métiers**

Le directeur souligne les conditions difficiles en 2021 pour rendre le programme. Le niveau de rendu sera de 46 % par rapport au programme initialement prévu. Ce chiffre est conforme à la moyenne des autres Dircofi.

Le directeur annonce sa satisfaction d'avoir constaté que nous avons progressé sur certains éléments tels que le L 62, les transactions, les règlements d'ensemble. Il y reviendra en CTL. Il en va de même pour la garantie fiscale.

Le sujet sera ré abordé durant le 1<sup>er</sup> trimestre, en dressant un bilan de la loi essoc et de la loi sur le pénal.

### **- janvier 2021 :**

Compte tenu du contexte sanitaire, il n'y aura pas de collègue des chefs de service ni de vœux en janvier. Le directeur le regrette.

Cependant, il a proposé aux chefs de service de lui permettre de présenter ses vœux aux équipes en audio à l'occasion des réunions de brigade et de services que tiendront les chefs de services en janvier. Il répondra aux questions des équipes.

### **- questions diverses**

Nous avons demandé jusqu'à quand va perdurer la situation actuelle du télétravail : 15 décembre, 31 décembre, janvier 2021 ?

Le directeur a répondu que la situation actuelle perdurera pour le télétravail au choix des agents jusqu'à fin janvier au moins. Le choix sera laissé à la volonté des agents de prendre de 0 à 5 jours de télétravail. A ce jour, il n'y a pas de date limite prévue.

Il sera toujours possible de modifier à la hausse ou à la baisse le nombre de jours de télétravail durant toute cette période .

Il a réaffirmé son souhait que les agents ne soient pas isolés, surtout ceux qui ont choisi 4 ou 5 jours.

Son seul désir est que la crise sanitaire cesse au plus vite.

Nous avons confirmé que le fait de n'avoir pas de date limite à la fin de cette situation est difficile à vivre.

A la question de savoir si beaucoup d'entreprises sont affectées par les fermetures administratives dans le tissu de la Dircofi Sud-Ouest, le directeur a répondu qu'il fait attention aux entreprises sauf en cas de fraude avérée.

Il a signé plusieurs 3909 qui ne sont pas encore engagées. Il est toujours possible d'actualiser le dossier.

Si cette actualisation révèle des changements dans la situation de la société, il est toujours possible de modifier la procédure qu'il était initialement prévu d'engager, ou de surseoir au contrôle.

L'entreprise ne doit pas faire l'objet d'un suivi auprès du CCSF.

Tel a été le cas pour un dossier, pour lequel le CF initialement prévu a été immédiatement annulé.

Le directeur insiste sur le fait qu'il faut être souple et s'adapter, sans laisser la voie libre aux fraudeurs.

Monsieur Tuminello nous a informés que la division 1 effectue le suivi régulier des produits sanitaires, qui sont adressés au plus vite à chaque brigade qui demande d'être approvisionnée.

Le directeur prévoit d'adresser la convocation au CTL la semaine prochaine (juste avant les vacances de Noël).

Les documents seront communiqués en fin de semaine prochaine (vers le 18 décembre).

Le directeur a terminé cette audio-conférence en adressant ses meilleurs vœux à l'ensemble des personnels et en leur souhaitant de passer de bonnes fêtes de fin d'année malgré le contexte difficile, et que chacun puisse s'épanouir au mieux.

Il a confirmé qu'il continuera à réaliser des audios régulièrement avec les organisations syndicales.

\*\*\*\*\*

Prenez soin de vous et de vos proches.

Restons SOLIDAIRES !

